

BULLETIN SPECIAL 1903

en collaboration avec Chuzelles, Histoire & Patrimoine

LE MOT DU MAIRE

Mes chers administrés,

Vous trouverez dans ce bulletin les informations couvrant l'année 1903 au sein de notre commune.

Chuzelles est un village à vocation rurale. 80% de sa superficie est exploitée par des terres labourables avec pour principales productions : les betteraves, les fèves et le blé. Nos chemins vicinaux, bien que coûteux, sont entretenus régulièrement. La commune assure comme chaque année la fourniture du charbon pour les poêles de l'école aussi bien dans la classe des filles que dans celle des garçons.

Chuzelles est ouvert au progrès :

- ❖ Le conseil municipal a apporté son soutien au projet de création d'une ligne de chemin de fer entre Chasse et Toussieu dans le but de faciliter les échanges vers Grenoble, Chambéry et la Savoie.
- ❖ Un poste télégraphe est également demandé.

Les dépenses effectuées pour l'assistance médicale sont assez élevées mais indispensables pour la bonne santé des personnes.

Pour 1904, nous continuerons nos actions dans ces directions pour apporter à tous la plus grande satisfaction.

Le maire.

Ceci est un vrai faux bulletin d'informations municipales et communales. Toutes les « nouvelles » sont vraies. Mais ce bulletin n'a jamais existé.

Les informations ont été puisées dans les réserves des archives communales. Leur richesse se trouve une fois encore démontrée. Nous remercions M. le Maire de nous en avoir autorisé et facilité la consultation.

Un siècle est un intervalle de temps commode pour mesurer le chemin parcouru. Une série de coups de projecteur permet d'éclairer la vie du village il y a cent ans et de tenter de percevoir ces changements et ces constantes qui font l'histoire.

En un siècle, tout a changé, rien n'a changé. Les mots ont changé, les réalités n'ont pas changé. Celui qui manquait d'ouvrage est demandeur d'emploi. L'indigence est devenue pauvreté, les centimes additionnels sont devenus augmentation des taxes. On ne parle plus de bureau de bienfaisance mais de CCAS. Quant au manque de ressources de la commune, il reste manque de ressource et les appels à subvention restent appels à subvention.

Cette opération conjuguée entre la municipalité et l'association *Chuzelles, Histoire et Patrimoine* sera poursuivie selon l'accueil réservé à cette publication et les échos que nous aurons recueillis.

Chuzelles, Histoire et Patrimoine

STATISTIQUES COMMUNALES

La population

Le nombre officiel des habitants de la commune, selon le recensement précédent le plus proche, celui de 1901, est de 595 habitants. Le tableau suivant indique leur répartition.

Section	maisons	ménages	individus
Le Village	28	30	114
Saint-Maurice	10	10	24
Formont	3	3	23
La Troupelière	1	1	7
Combe bleue	3	3	10
Le Rivat	4	4	18
Les Dauphines	3	4	13
Croix de Tourmente	4	4	20
Les Pins	12	13	42
Boiron/Martinières	7	7	39
Tiers	5	5	22
Boussole	4	4	18
Pauphite	16	16	56
Tiers	3	3	13
Serpaizières	6	7	22
Devilière	4	4	17
Les Brosses	8	8	42
Saint-Maxime	12	12	59
Leveau	5	5	26
Côte-Renard	2	2	10
Total	140	145	595

Statistiques agricoles

Les statistiques de 1903 sont inconnues. Nous reprenons celles de 1902. Les superficies n'ont sans doute pas subi de changements majeurs. Les chiffres concernant la production donneront un ordre de grandeur.

Les surfaces cultivées

Nature	Superficie
Terres labourables	1046 ha
Prés naturels	50 ha
Herbages et pâturages	2 ha
Pacages	0 ha
Vignes	10 ha
Landes et terres incultes	3 ha
Cultures diverses	120 ha
Bois et forêts	60 ha
Superficie totale de la commune	1303 ha

Les principales productions

Nature	Superficie	Production en quintaux ou hl	Paille
Froment	490 ha	5145	8820
Avoine	120 ha	1440	1800
Fèves	70 ha	7000	
Betteraves fourragères	50 ha	12000	
Trèfle	50 ha	1800	
Luzerne	20 ha	1200	
Sainfoir	10 ha	360	
Fourrages annuels	5 ha	750	
Prés naturels	50 ha	1750	
Colza	4 ha	240	
Mûrier (feuilles)		50	
Vigne	10 ha	400 hl	

Recensement des voitures attelées

Sous l'égide du ministère de la guerre, un registre de déclaration des voitures attelées est ouvert dans chaque commune. Les archives communales ne disposent pas du registre de 1903. On s'en tiendra donc aux indications contenues dans celui de 1902. 62 propriétaires disposent de 52 voitures à deux roues et à un cheval et de 10 voitures à deux roues et à deux chevaux. Ces voitures peuvent transporter une charge allant de 1250 à 1500 kg. On compte 3 mules et mulets. L'âge des chevaux et juments s'échelonne entre 5 et 19 ans.

Recensement des chevaux

Le ministère de la guerre a fait établir « une liste de recensement des chevaux, juments, mulets et mules ». Au 15 décembre 1903, on dénombre 4 chevaux entiers, 25 chevaux hongres (châtrés), 31 juments et 1 mulet, que se répartissent 132 propriétaires concernés. Cette liste ne donne qu'une indication partielle sur le nombre de ces animaux à Chuzelles. En effet, ne sont recensés que les animaux « ayant atteint l'âge prescrit par la loi » et réquisitionnés en cas de conflit armé.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

« La commune se trouvant sans ressources aurait grand besoin d'avoir une subvention départementale. » (Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, séance du 14 juin 1903)

Les membres du conseil municipal sont MM. Eugène Manin, François Forest, Jean Satre, Jean Colombier, Mathieu Gounon, Jules Roux, Louis Gayvallet, Pierre Berquet, Balthazar Daillet, Jean Ailloud et Antoine Montagnon, maire. Tous sont agriculteurs.

Dimanche 8 février 1903 à deux heures du soir

Soutien de famille

Eugène Jean Colombier, soldat de la classe 1902, a demandé à être dispensé de service militaire, à titre de soutien de famille. Le père du jeune homme est veuf et se trouve dans un état de santé très précaire, qui lui interdit tout travail et nécessite des soins permanents. Le conseil, reconnaissant « que le dévouement de son fils Eugène Jean pour son père fait l'admiration de toute la commune », soutient cette demande.

Dispense de 28 jours

Laurent Blanc, réserviste de la classe de 1892, demande une dispense d'une période de 28 jours. Il est marié et père de trois très jeunes enfants et le salaire journalier de ce réserviste est indispensable à l'existence de la famille. Le conseil soutient cette demande.

Bascule

Une convention est passée pour trois ans avec Claudius Berthon pour qu'il s'occupe de la bascule de la place.

Dimanche 10 mai 1903 à dix heures du matin

Chemin vicinal n° 2 dit des Serpaizières

Des subventions peuvent être accordées par le département et l'Etat pour les chemins vicinaux. Après explications et « une laborieuse discussion », les travaux de construction demandés en 1901 sur une portion du chemin des Serpaizières feront l'objet d'une demande de subvention.

Dimanche 31 mai 1903 à huit heures du matin

Election du maire et de l'adjoint

Le maire, Antoine Montagnon ayant démissionné, Eugène Manin, adjoint, fait fonction de maire. Suite au décès de Jean Michard, il a fallu procéder à l'élection d'un conseiller municipal avant de pouvoir élire un nouveau maire. Le vote a eu lieu le 17 mai. Sur 184 électeurs inscrits, 85 ont voté. André Carret, cultivateur, a été élu avec 75 voix. Son concurrent, Jacques Rodet a recueilli 8 voix. La séance de ce 31 mai est consacrée à l'élection du nouveau maire. Elle est placée sous la présidence du doyen Mathieu Gounon. Sur les 11 suffrages exprimés, 9 se sont portés sur Eugène Manin qui succède donc à Antoine Montagnon. François Forest est élu adjoint.

Dimanche 14 juin 1903 à deux heures du soir

Chemins vicinaux ; dépenses et ressources pour 1904

Le conseil municipal fixe le montant des dépenses et ressources du budget de la voirie pour 1904. La commune sera imposée pour 1904 de trois journées de prestations dont le produit est évalué à 1698 F, de 5 centimes spéciaux ordinaires et de centimes facultatifs. Le total des ressources se monte à 2617 F.

Approbation du compte de gestion de 1902

Le compte de gestion de 1902 est approuvé après l'examen du compte rendu fait par Léon Ribau, Percepteur Receveur municipal. L'excédent de la dépense se monte à 539,25 F. Le résultat définitif de l'exercice 1901 ayant présenté un excédent de recettes de 741,88 F, cet excédent est reporter sur le budget supplémentaire de 1903.

Imposition pour dépenses obligatoires et facultatives

Le conseil est ensuite invité « à aviser aux moyens d'assurer les services municipaux pour l'année 1904 ». Le projet de budget pour 1904 présente un déficit de 2406,90 F. Le conseil décide donc une augmentation des quatre contributions directes pour les dépenses annuelles obligatoires et facultatives. ►

► Le maire fait en outre remarquer « que le nombre des indigents de la commune est relativement important [et] que, chaque année, les dépenses faites pour l'assistance médicale par la commune sont assez élevées si on les compare avec la situation financière ». Il convient donc de « voter un centime additionnel au principal des quatre contributions directes* ». Il s'agit donc d'une nouvelle augmentation des taxes... Il est envisagé de demander une subvention départementale.

* Ce sont la contribution foncière, la contribution personnelle et mobilière, la contribution des portes et fenêtres et les patentes.

Dimanche 21 juin à neuf heures du matin

Election sénatoriale. Election des délégués et suppléant

Le conseil procède à l'élection des délégués et suppléant pour l'élection sénatoriale du 26 juillet. Eugène Manin et François Forest sont élus délégués et Jean Satre suppléant.

Projet d'un chemin de fer entre Chasse et Toussieu

Le maire de Communay a écrit à son collègue de Chuzelles une lettre « l'invitant à prier le conseil municipal de bien vouloir émettre un avis favorable au projet de création d'une ligne de chemin de fer entre Chasse et Toussieu et desservant les communes de Simandres, Saint-Symphorien-d'Ozon, Marennes Chaponnay, Mions, Saint-Pierre-de-Chandieu ».

Cette ligne de 20 kilomètres aurait l'avantage « d'apporter d'immenses services aux populations de l'arrondissement ». Elle faciliterait les transactions entre l'arrondissement et les villes de Grenoble, de Chambéry et de la Savoie, en évitant Lyon. A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable.

Dimanche 19 juillet à six heures du soir

Chemin vicinal n° 2. Vote des ressources

Le conseil examine le rapport de l'agent voyer sur le projet de rectification du chemin des Serpaizières. Le montant de la dépense pour terminer cette voie arrive au chiffre total de 3800 F. La commune assure les 36,95% de la dépense soit 1404 F. La dépense sera couverte par un emprunt à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse au taux de 5,50% sur 30 ans. Cette opération nécessite le vote de 0, 94 centime extraordinaire.

Dimanche 9 août à huit heures du soir

Chemin de Grande Communication n° 123

La commune est appelée à participer financièrement à des travaux concernant le chemin de Marennes à Lyon. Le conseil estime que la commune n'est pas intéressée à ce projet « attendu que les habitants, pour se rendre à Lyon, empruntent la route nationale N° 7 qui est plus directe et a un parcours bien moins long ».

Soutien de famille

Lucien Tuillier, de la classe 1887, demande à être dispensé de sa période d'instruction militaire à titre de soutien de famille. La situation de Lucien Tuillier est particulièrement grave : ouvrier agricole, il a à sa charge une belle mère infirme, un beau frère atteint d'une maladie incurable et ses deux jeunes enfants ; il est indispensable à sa famille. Le conseil soutiendra sa demande.

Dimanche 6 septembre à 6 heures du soir

Coupe affouagère

Le conseil demande auprès de l'administration forestière une coupe affouagère* dans la forêt communale de Côte-Renard. Le conseil nomme entrepreneurs de ladite MM. Ailloud et Carret.

*affouage : droit de prendre du bois dans une forêt.

Dimanche 8 novembre (heure non précisée)

Délégués pour la révision des listes électorales

Les listes électorales pour 1904 doivent être révisées. Le conseil désigne Pierre Berquet comme délégué dans la commission chargée des opérations préliminaires. Mathieu Gounon et Jean Montagnon sont nommés délégués dans la commission chargée des réclamations.

Chemins vicinaux

L'agent voyer cantonal, de concert avec M. le Maire, a préparé un budget pour les travaux à effectuer en 1904 sur les chemins vicinaux. Les ressources proposées sont considérées comme justifiées. Elles seront inscrites au budget.

Télégraphe

Une demande sera adressée à l'administration compétente pour que le poste téléphonique de Chuzelles soit en même temps un bureau télégraphique, « ce qui rendrait de réels services aux habitants de la commune ». La municipalité demande également « l'établissement d'un fil entre le bureau téléphonique et le porteur de télégramme ».

LE BUDGET DE 1903 (COMPTE ADMINISTRATIF AU 31 MARS 1904)

Présentation simplifiée - les centimes n'ayant pas été repris, ni dans les articles ni dans les totaux, quelques légères distorsions peuvent apparaître entre ceux-ci et ceux-là.

Recettes ordinaires	francs
Centimes ordinaires	382
Centimes sur patentes	17
Impôt sur les voitures et les chevaux	19
Prix de ferme du pont à bascule	102
Droits de permis de chasse	200
Taxe sur les vélocipèdes	10
Taxe sur les chiens	288
Concessions dans le cimetière	207
Intérêts des fonds placés au Trésor	4
Prestations pour les chemins vicinaux (3 journées)	1683
Imposition pour les chemins vicinaux (5 centimes)	411
Recettes extraordinaires	
Imposition pour Caisse des Ecoles	411
Imposition pour Crédit Foncier	82
Total général des recettes ordinaires et extraordinaires	5746
Recettes supplémentaires	
Excédent de l'exercice clos	196
Concessions au cimetière	310
Recettes non prévues	
Part assistance médicale gratuite (concessions cimetière)	51
Id ^e pour les pauvres	51
Indemnité pour logement de troupes	2
Total des recettes ordinaires, extraordinaires et supplémentaires	5851

Dépenses ordinaires	totaux
Entretien des bâtiments communaux	263
Entretien du poids public	200
Frais de bureau de la mairie	134
Traitement du secrétaire de mairie	225
Traitement du receveur municipal	189
Traitement des gardes champêtres	480
Traitement des gardes forestiers	31

Dépenses ordinaires (suite)	totaux
Traitement du cantonnier	500
Traitement du mandeur	10
Contingent pour le service des enfants assistés	20
Contingent pour le service des aliénés	210
Taxe des biens de mainmorte	18
Contribution des biens communaux	45
Chauffage et éclairage des classes	100
Entretien des chemins vicinaux	1351
Entretien des chemins de grande communication	560
Augmentation du traitement du receveur mun.	18
Achat de livres et de prix pour les écoles	70
Achat de livrets de Caisse d'épargne pour les lauréats du certificat d'études	45
Fêtes publiques	15
Assurance contre l'incendie	33
Abonnements divers	16
Dépenses imprévues	226
Traitement du sonneur	140
Frais de bureau du Receveur Municipal	30
Dépenses extraordinaires	
Remboursement d'emprunt (pour réseau vicinal)	328
Remboursement d'emprunt pour chemins	79
Total général des dépenses ordinaires et extraordinaires	5345
Budget additionnel (Dépenses supplémentaires)	
Reste à payer de l'exercice 1903	
Secours aux indigents	70
Assistance médicale	78
Ressources vicinales	210
Gratification au secrétaire	55
Total	413

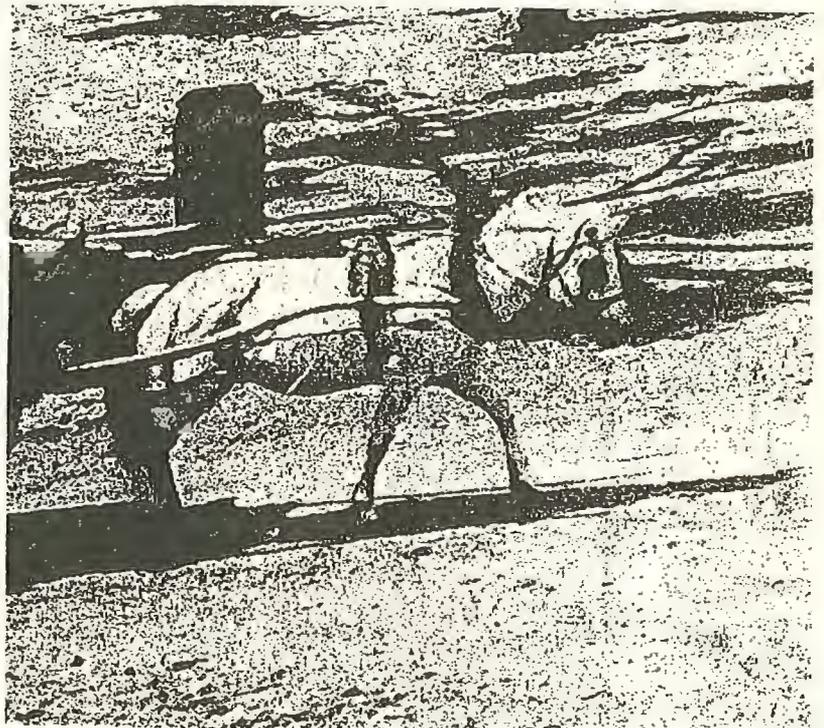
Résultat du compte de l'exercice 1903

Total des recettes	5851, 77 F
Total des dépenses	5759, 41 F
Excédent de recettes	92, 36 F
Excédent de recettes de l'exercice précédent	196, 31 F

Le résultat définitif de l'exercice clos 1903 (et de tous les exercices antérieurs) est un excédent de recettes de 288, 67 F à reporter au budget supplémentaire de 1904.



La bascule (poids public),
place de Chuzelles,
début du XX^e siècle.
(fragment de carte
postale ancienne)



Attelage devant la fontaine,
place de Chuzelles,
début du XX^e siècle.
(fragment de carte
postale ancienne)

EXTRAITS DES CONVENTIONS PASSES POUR LE POIDS PUBLIC & LA COUPE DANS LE BOIS COMMUNAL

Poids public

Convention signée en janvier 1903, entre Antoine Montagnon, maire et Claudius Berthon, négociant.

« M. le Maire accorde au sieur Berthon qui accepte la charge de peseur sur le poids public de la commune pendant trois années consécutives [...] moyennant la somme de cent deux francs par an que le sieur Berthon

s'engage à verser [...] entre les mains du Receveur municipal.

Le sieur Berthon devra se conformer au tarif et au cahier des charges approuvés par une délibération en date du 13 décembre 1885 [...].

Les frais occasionnés par les présentes, tels que patente, poids et mesures et divers seront à la charge du preneur. »

Coupe affouagère

Convention signée en novembre 1903, entre Eugène Manin, maire et M. Joseph Buisson, agriculteur.

« Monsieur le Maire accorde au sieur Buisson qui accepte l'exploitation de la coupe affouagère de l'année courante pour le prix de deux cent trente cinq francs et aux conditions stipulées ci-après

Art 1^{er} - Les bois seront exploités à tire et à aire* à la cognée**, le plus près de terre que faire se pourra, de manière que l'eau ne puisse séjourner sur les souches. Les racines devront rester entières. L'entrepreneur est responsable ; il doit être bûcheron et capable. [...]

* en allant toujours devant soi et en laissant les arbres réservés.

** sorte de bache de bûcheron.

Art 3 - L'entrepreneur respectera tous les arbres mis en réserve [...].

Art 6 - [...] Toute barre dont la circonférence à une hauteur de deux mètres n'excédera pas vingt-cinq centimètres sera mise en fagots. Celles qui excéderont cette dimension seront coupées à quatre mètres, les baliveaux* exceptés.

* arbre réservé, destiné à devenir bois de haute-futaie.

Art 7 - L'adjudicataire qui sera toujours un habitant de la commune ne pourra prendre pour auxiliaire que des personnes de la localité. Aucune bûche d'arbre ou brin de bois ne pourra être emportée par l'adjudicataire responsable et par ses ouvriers.

Art 8 - Aucun copeau ne sera enlevé avant le tirage des lots. Il formera des lots à valeur égale le plus possible. Les fagots seront d'une grosseur ordinaire, bien faits, bien liés et marchands. Aucun feu ne sera fait à l'intérieur du bois.[...] ◀

LA VIE DES ECOLES

La classe des filles est toujours dirigée par Mme Revelin, Annette Gravis de son nom de jeune fille. Née à Oullins, dans le Rhône, en 1863, elle a été nommée à Chuzelles en 1893, après avoir été en poste à Montaliéu, Vienne, Genas et Pisieu. L'année scolaire 1902-1903 s'est terminée le samedi 8 août avec 25 élèves. A la rentrée scolaire, le vendredi 2 octobre, l'effectif était de 7 filles. Le 13, on comptait 16 élèves.

Pour la classe des garçons, c'est Pierre Favier, en poste depuis 1902, qui a assuré la rentrée. Lors de son installation, l'inventaire du mobilier scolaire de la classe des garçons, dressé avec MM

Tardy, garde champêtre et Forest, conseiller municipal, comprenait une estrade et six tables en médiocre état, un poêle, trois tableaux noirs, dix-huit tableaux de lecture dont l'état est jugé passable, quatre bonnes cartes géographiques, un tableau de système métrique médiocre, une série de poids et mesures, deux tableaux géométriques en mauvais état, vingt tableaux d'histoire naturelle médiocres, sept mauvais tableaux d'enseignement agricole, deux armoires bibliothèques (une en bon état, une en mauvais état), quatre-vingt-six livres en mauvais état et une pelle à feu également en mauvais état. ◀

DÉPARTEMENT
DE
L'ISÈRE.

ARRONDISSEMENT
de Vienne

PROCÈS-VERBAL

CANTON
de Vienne Nord De l'installation de l'institut rice communal
COMMUNE
de Suzelle et du récolement du mobilier de l'École
de Suzelle

Nous, soussigné,
Maire de la commune de Suzelle
Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 mars 1893
qui nomme M. A. Gravis
Instituteur de la commune;

Vu la lettre de M. l'Inspecteur d'Académie qui nous invite à procéder
à l'installation de cet institut et au récolement du mobilier.

En présence de MM. Gaucher Mathieu
et Forest Jacques

avons déclaré M. Gravis
installé dans ses fonctions.

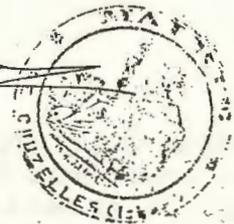
Nous avons ensuite procédé, de concert avec l'Instituteur au
récolement du mobilier, tel qu'il est établi d'autre part.

En foi de quoi nous avons signé avec l'Instituteur le présent
procès-verbal, dont une copie sera transmise à M. l'Inspecteur d'Académie et à M. l'Inspecteur primaire, et la troisième restera déposée
aux archives de l'École.

Fait à Suzelle, le 26 Mars 1893.

L'Instituteur,
A. Gravis

Le Maire (1),
Montagnon



(1) Le Maire ou son délégué.

(1) Indiquer pour chaque jour de classe le jour de la semaine et le quantième du mois.

NUMÉROS D'ORDRE.	DATE		NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLÈVES.	(1)						
	d'admission.	de sortie.		1 mardi	3 jeudi	4 vendredi	5 samedi	6 dimanche	7 lundi	8 mardi
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1			Claudine Forest	"	"	"	"	"	"	"
2			Josephine Odet	"	"	"	"	"	"	"
3			Elise Roual	"	"	"	"	"	"	"
4			Louise Lafbe	"	"	"	"	"	"	"
5			Marg. Manin	"	"	"	"	"	"	"
6			Louise Palin	"	"	"	"	"	"	"
7			Josephine Peloux	"	"	"	"	"	"	"
8			Yvonne Palin	"	"	"	"	"	"	"
9			Marie Collier	"	"	"	"	"	"	"
10			Augustine Odet	"	"	"	"	"	"	"
11			Eugénie Bouillet	"	"	"	"	"	"	"
12			Eugénie Urbain	"	"	"	"	"	"	"
13			Marie Abel	"	"	"	"	"	"	"
14			Antoinette Peloux	"	"	"	"	"	"	"
15			Antonine Collier	"	"	"	"	"	"	"
16			Emma Cynaud	"	"	"	"	"	"	"
17			Claudine Cynaud	"	"	"	"	"	"	"
18			Adeline Roscoff	"	"	"	"	"	"	"
19			Josephine Lape	"	"	"	"	"	"	"
20			Gabrielle Laurent	+	+	+	+	+	+	"
21			Antonine Allou	"	"	"	"	"	"	"
22			Josephine Perrier	"	"	"	"	"	"	"
23			Augustine Hourin	"	"	"	"	"	"	"
24			Manu Tomieux	"	"	"	"	"	"	"
25			Valentine Gache	"	"	"	"	"	"	"
26			Gabrielle Dault	+	+	+	+	+	+	"

Liste des élèves de l'école de filles
 Registre des absences - Août 1903
 (Archives communales)

**INVENTAIRE des objets mobiliers appartenant à la commune d ⁽¹⁾
qui sont à l'usage de l'École et de l'Institut**

NOMBRE.	OBJETS.	1 ^{re} CLASSE ou CLASSE unique.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	4 ^e CLASSE.	ÉTAT de CONSERVATION.	OBSERVATIONS.
	Mobilier scolaire.						
	Buste de la République.....						
1	Estrade.....	1				médiocre	
6	Tables.....	6				id	
	Portemanteaux.....						
1	Poêle.....	1				possible	
	Horloge.....						
	Cloche.....						
	Sonnette.....						
3	Tableaux noirs.....	3				id	
18	Id. de lecture.....	18				id	
	Modèles d'écriture.....						
	Ardouises.....						
4	Cartes géographiques.....	4				bonnes	
1	Tableaux du système métrique.....	1				médiocre	
1	Poids et mesures.....						
	Boulier-compteur.....						
	Globe terrestre.....						
2	Tableaux <i>tableaux géométriques</i>	2				mauvais	
20	Tableau d'histoire naturelle.....	20				médiocre	
14	Id. de chant. d'Enseigt. agricole.....	14				mauvais	
	Musées scolaires.....						
	Fusils scolaires.....						
2	Armoire-bibliothèques.....	2				1 Bon 1 mauvais	
	La bibliothèque est-elle pourvue des registres réglementaires?.....					oui	
62	Nombre des ouvrages de la bibliothèque scolaire.....					mauvais	
86	Nombre des volumes.....					mauvais	
	La collection du <i>Bulletin</i> est-elle complète?.....					non	
	Objets divers:						
1	tableaux <i>tableaux</i> livres et cahiers	1				mauvais	
18	Cahiers mensuels ou de scolarité.....	18				possible	
	Grammaire française par.....						
	Arithmétique par.....						

(1) Ne pas omettre d'indiquer ici le nom de la commune et de la section s'il y a lieu.

ETAT CIVIL

Table alphabétique des actes de décès de 1903

Noms, prénoms	N°	Date	Age	
Berthon Pétrus	1	4 janvier	43 ans	marié
Bouvier-Ballet (Mme)	11	8 octobre	66 ans	marié
Chaumény Jean-Baptiste	8	21 juillet	4 mois	
Contamin Marie	6	28 avril	28 ans	marié
Enfant né sans vie	5	26 mars		
Favier Jean Ennemond	7	8 juin	62 ans	marié
Favier Pierre	2	24 janvier	67 ans	
Gayvallet Marie Marguerite	9	28 août	5 mois	
Odrat Pierre Eugène	3	6 février	5 ans	
Robert Marie	4	18 février	87 ans	veuve
Tuillier Pétrus	10	9 septembre	5 mois	

Table alphabétique des actes de naissance de 1903

Nom et prénoms	N°	Date	Age du père	Age de la mère
Abel-Coindoz Louise Amélie	2	8 mars	30 ans	28 ans
Boissonnet François	6	16 juin	26 ans	22 ans
Chaumény Jean-Baptiste	1	13 février	30 ans	26 ans
Eynaud Jeanne Marie	10	7 décembre	35 ans	30 ans
Gayvallet Marie Marguerite	7	13 août	27 ans	19 ans
Hort Marie-Louise	9	23 novembre	26 ans	22 ans
Loup Antonia	4	29 mars	45 ans	36 ans
Mioux Rosalie Marie	5	4 avril	29 ans	29 ans
Trillat Henri Antoine	8	8 octobre	34 ans	24 ans
Tuillier Pétrus	2	8 mars	36 ans	28 ans

Table alphabétique des actes de mariage

Noms, prénoms et âge des époux	N°	Date
Decourt Jean-Jacques (22 ans) et Labbe Marie Jeanne (18 ans)	2	25 nov.
Labbe Jean Etienne (24 ans) et Monnet Marie-Louise (23 ans)	1	17 oct.

Assistance médicale gratuite

Le 22 novembre, le bureau d'assistance dresse un « état nominatif des individus privés de ressources qui ont droit à l'assistance médicale gratuite ». 38 personnes sont concernées. Les « causes d'indigence » sont répertoriées comme suit :

Quatre ménages sont dans la catégorie « chargés de famille », dont :

- une veuve de 29 ans et ses trois enfants, ▶

- une famille de cultivateurs comprenant l'époux de 45 ans, l'épouse de 40 ans, la sœur aînée de l'époux, célibataire, ainsi que sa belle-mère, veuve de 80 ans et leur quatre enfants,
- la famille du cantonnier avec ses dix enfants.

Un journalier de 54 ans « manque d'ouvrage ». Le problème touche sa femme et ses deux enfants.

On note deux cas d'infirmité, dont l'un concerne un chef de famille, son épouse et ses deux enfants, un cas de maladie et un cas de vieillesse (représenté par une veuve de 75 ans). ◀

LA VIE DE LA PAROISSE

19 avril 1903

Comme chaque année, le dimanche de Quasimodo (le dimanche après Pâques), le conseil de fabrique, chargé de gérer l'administration financière de l'église, « s'est réuni à l'issue de la messe, au presbytère, lieu ordinaire des séances. Etaient présents, MM^{rs} Joseph Perrin, Joseph Rigollier, Etienne Labbe, François Eymin, Millioz, curé. » ▶

La vérification des comptes fait apparaître un déficit de 27, 45 F dans un budget qui tourne, cette année-là, autour de 300 francs.

La fabrique se compose d'un conseil et d'un bureau. Au sein du conseil, M. Joseph Rigollier est réélu et Eugène Forest remplace Michel Berton, « dont les pouvoirs sont expirés ». Etienne Labbe est élu président et le curé Millioz est secrétaire. Quant au bureau, le président est Etienne Labbe, François Eymin est trésorier et Millioz, secrétaire. ◀

* * * * *

CHUZELLES, à 8 kil. (*). ☒ 595 hab., 184 él., 214^m d'alt. — Foire : le 1^{er} lundi de février.

Maire : Montagnon. Ad^{jt} : Manin (E.).

Curé : Millioz.

Instituteur : Favier (secrétaire).

Institutrice : Revelin

Garde champêtre : Tardy.

Agriculteurs : Berquet, Colombier, Gounon, David, Favier, Forest (Fr.), Forest (Eug.), Montagnon, Palin, Pauche, Poncet, Roux (J^h), Roux (J^{les})

Auberges : Beaud, Berthon, Monnet.

Cordonnier : Fassion.

Couturières : Delaigue, Nugues.

Epiciers : Monnet, Roux

Forgerons : Amieux, Berthon.

Maçons : Combemorel, Delaigue.

Ménuisier : Escoffier.

Tabac (débit de) : Manin (Vve).

Chât. de la Martinière : Pauche (And.).

Chât. de St-Hippolyte : M^{me} de Vaugelet.

Chât. de Tourmente : Eymin (Thom.).

* - de Vienne

D'après L'annuaire officiel de l'Isère, Année 1903.

* * * * *

LES GRANDS EVENEMENTS EN FRANCE

21 mars - Au sénat, Delpech demande la suppression du budget des cultes et la dénonciation du Concordat.

6-7 avril - Jaurès intervient dans l'affaire Dreyfus.

15-29 avril - Le président de la République, Emile Loubet, se rend en Algérie.

18 avril - Jaurès fonde l'Humanité

11 juin - La commission d'étude du projet de loi de Séparation est mise en place.

1^{er} - 18 juillet - Le premier Tour de France est organisé. ▶

7 juillet - Le ministère Combes fait voter une loi interdisant l'enseignement à tous les membres des congrégations religieuses. L'anticléricalisme de Combes et l'intransigeance de Pie X vont provoquer la rupture avec le Saint-Siège.

23 août - A bord du Français, Charcot s'embarque pour l'exploration du pôle Sud.

8 décembre - La fermeture de 1900 écoles tenues par des congrégations religieuses (sur un total de 3500) est envisagée au sein du Conseil des ministres.

10 décembre - Henri Becquerel, Pierre Curie et Marie Curie reçoivent le prix Nobel. ◀

Sources : Journal de la France et des Français, Paris 2001 ; Chronologie universelle d'Histoire, Paris 1983, 1997.